



MAISON
DE
L'ARTISAN



N° 1781 - 18/05/2023

www.maisondelartisan.fr

Sommaire

Page 2 :

- Les nouveautés en matière de retraite progressive
- RAPPEL : Déclaration des biens immobiliers

Page 4 :

- Nos formations à venir

Meilleure baguette, meilleur croissant, meilleur pain au chocolat : les lauréats de 2023 sont là !

La Fédération Départementale des Boulangers-Pâtisseries vient d'organiser le Concours de la Meilleure Baguette de Tradition, le Concours du Meilleur Croissant au Beurre et le Concours du Meilleur Pain Au Chocolat.

Cette année on innovait puisque le concours proposait deux sections : une section Professionnelle et une section Jeunes. Autre nouveauté : le Concours du meilleur pain au chocolat (et pas de la meilleure chocolatine !).

Voici les résultats :

Lauréats Section Professionnels Artisans

Meilleure Baguette de Tradition :

- 1^{er} Prix ➔ Le Moulin de Las Cobas - Perpignan
- 2^{ème} Prix ➔ Le Fournil de Mael et Gael – Banyuls sur Mer
- 3^{ème} Prix ➔ Boulangerie Chatenet – Saint Cyprien

Meilleur Croissant au Beurre

- 1^{er} Prix ➔ Le Levain d'Helios - Perpignan
- 2^{ème} Prix ➔ Le Fournil de Mael et Gael – Banyuls sur Mer
- 3^{ème} Prix ➔ La Petite Catalane – Villeneuve de la Raho

Meilleur Pain Au Chocolat

- 1^{er} Prix ➔ Le Levain d'Helios - Perpignan
- 2^{ème} Prix ➔ Aux Délices des Aspres - Thuir
- 3^{ème} Prix ➔ Boulangerie Chatenet – Saint Cyprien

Lauréats Section Jeunes

Meilleure Baguette de Tradition :

- 1^{er} Prix ➔ Doriand Rigart
- Maître d'Apprentissage : Le Moulin de Las Cobas - Perpignan
- 2^{ème} Prix ➔ Erwan Lienhart
- Maître d'Apprentissage : Boulangerie Romuald – Salses Le Château
- 3^{ème} Prix ➔ Lilian Pensuet
- Maître d'Apprentissage : La Petite Catalane – Villeneuve de la Raho

Meilleur Croissant au Beurre et Meilleur Pain au Chocolat

- 1^{er} Prix ➔ Doriand Rigart
- Maître d'Apprentissage : Le Moulin de Las Cobas - Perpignan
- 2^{ème} Prix ➔ Rejane Combette
- Maître d'Apprentissage : Le Levain d'Helios – Perpignan
- 3^{ème} Prix ➔ Lilian Pensuet
- Maître d'Apprentissage : La Petite Catalane – Villeneuve de la Raho

Un grand merci au CFA, équipe administrative et équipe enseignante, et à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour leur accueil dans leurs locaux.

Merci à la Banque populaire du Sud, Galia Grau, Les Moulins de Maury, Gers Farine, Les Ambassadeurs du Pain, La Mapa, Les Beurres Echirée et Vétipro pour les lots offerts aux lauréats et à tous les participants.

Merci aux 12 jurés qui se sont prêtés au jeu de la dégustation et bravo à tous les participants.





Les nouveautés en matière de retraite progressive

La retraite progressive permet à certains travailleurs de percevoir une partie de leur pension de vieillesse tout en continuant à exercer leur activité. Dans le cadre de la réforme des retraites, des assouplissements ont été apportés à ce dispositif afin d'en permettre le développement. Autant de nouveautés à appréhender pour pouvoir faire face aux questions qui ne manqueront pas de se poser !

Quelles sont les conditions liées à l'âge et au nombre de trimestres ?

L'âge à partir duquel est ouverte la retraite progressive devrait être décalé dans les mêmes proportions que l'âge permettant la liquidation définitive de la retraite, soit une liquidation provisoire de la retraite progressive possible à compter de 62 ans, sous réserve de justifier d'un nombre suffisant, qui devrait rester fixé à 150 trimestres.

Quelle est la procédure à suivre ?

Lorsqu'un salarié adresse une demande de retraite progressive à l'employeur, ce dernier doit adresser sa réponse écrite et motivée dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la demande. À défaut, l'accord de l'employeur est réputé acquis.

L'employeur peut-il refuser une demande de retraite progressive ?

Oui, mais le refus de l'employeur doit être justifié par l'incompatibilité de la durée de travail demandée par le salarié avec l'activité économique de l'entreprise.

Quelle est la durée du travail à respecter ?

L'assuré, qui bénéficie d'une retraite progressive, doit justifier d'une quotité de temps de travail comprise entre deux limites, soit entre 40 % et 80 % de la durée légale de travail (soit 14 heures de travail minimum et 28 heures maximum).

➔ Afin d'assurer la coordination entre les règles du droit du travail et celles de la sécurité sociale, l'exercice d'une retraite progressive permet de ne pas être assujéti à la durée minimale du travail de 24 heures.

Les modifications apportées au cadre législatif entrent en vigueur selon un calendrier différencié. Afin d'appréhender les règles applicables à votre salarié en fonction de sa situation personnelle, n'hésitez pas à contactez votre expert-comptable !

Déclaration des biens immobiliers à usage d'habitation

RAPPEL !

Quand faut-il faire la déclaration d'occupation ?

La déclaration des biens immobiliers est une déclaration annuelle. Elle doit être souscrite avant le 1^{er} juillet de chaque année.

- La première déclaration doit être souscrite au plus tard le 30 juin 2023.

Les années suivantes la déclaration ne doit être souscrite que si un changement d'information est intervenu depuis la dernière déclaration.

Comment faire la déclaration d'occupation ?

- La déclaration est à réaliser en ligne sur l'espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr via le service « Gérer mes biens immobiliers ».

- Aucune déclaration papier n'est possible.

- Pour faciliter cette nouvelle obligation déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

ATTENTION : Le défaut de déclaration, ainsi que l'omission ou l'inexactitude des renseignements fournis, sont passibles d'une amende fiscale de 150 € par local

Pour nous contacter :

Tél : 04 68 56 42 20

Courrier: AGC Cesame, 35 rue de cerdagne 66029 Perpignan Cedex

Site internet : www.maisondelartisan.fr

«Notre expertise au service de votre réussite»

Annonces Légales

Arrêté du 07 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 Décembre 2012 du Ministère de la culture.

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

JACCAL
SOCIÉTÉ CIVILE
AU CAPITAL DE 150 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
53 ROUTE DE PERPIGNAN
66380 PIA
431 957 802 RCS PERPIGNAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11/05/2023 a décidé de réduire le capital social de 150 000 euros à 123 000 euros par voie d'annulation de 90 parts sociales.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PERPIGNAN.

Pour avis La Gérance.

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

BEATRICE CALDEIRA
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 9 RUE DU CASTILLET
66000 PERPIGNAN
511 189 318 RCS PERPIGNAN

Suivant procès-verbal en date du 20/03/2023, l'associé unique a décidé de :

- modifier l'objet social, qui ne sera plus consacré à l'activité de coiffure mixte mais à la prise de participations (...) dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, (...) toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, technique, commercial, financier ou autres, l'animation des sociétés dans lesquelles elle peut avoir des participations et la fourniture de prestations de services (...); l'article 2 des statuts a été corrélativement modifié ;
 - transférer le siège social de PERPIGNAN (66000) 9 Rue du Castillet à PERPIGNAN (66000), 5 Place Léon Gambetta ; l'article 4 des statuts a été corrélativement modifié ;
 - modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 30 juin de chaque année ; l'article 14 des statuts a été corrélativement modifié.
- Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

Pour avis La Gérance.

s e i d o
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sainte Marie La Mer du 02/05/2023 la Société «LE PALAIS DE LA MER», S.A.S au capital de 8.000 €, dont le siège social est à Sainte Marie La Mer (66470) Avenue de Las Illes - Camping « Le Palais de la Mer », immatriculée au R.C.S. de PERPIGNAN N° 339 215 667, a donné en location gérance saisonnière à la Société « MAM », S.A.R.L. au capital de 500 €, dont le siège social est à RIVESALTES (66600), 1 Rue de la Marinade, immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN sous le numéro 949 243 497, la branche d'activité de restaurant, bar, plats cuisinés à emporter, exploité au sein du restaurant/bar « La Payotte », dépendant du fonds de commerce sis à Sainte Marie La Mer (66470) Avenue de Las Illes Camping « Le Palais de la Mer », pour une période ferme, courant du 6 mai 2023 au 23 septembre 2023.

En conséquence, la Société « MAM », exploitera ladite branche d'activité dépendant du fonds de commerce, sous sa responsabilité, dans les conditions prévues par les dispositions des articles L. 144-1 et suivants du Code de commerce.

Pour avis, le locataire-gérant.

eleom
avocats
perpignan

SCP DONNADIEU BRIHI REDON
CLARET ARIES
1210 Avenue Eole-Tecnosud2
66028 PERPIGNAN CEDEX

Suivant acte sous seing privé électronique en date à Perpignan du 25 avril 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Perpignan 1, le 12 mai 2023, référence 2023 A 1624, La Société YELS, société à responsabilité limitée en liquidation judiciaire au capital de 2000 euros dont le siège social est sis 12 Promenade de la côte vermeille 66140 CANET EN ROUSSILLON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 894 532 472, représentée par Maître Hélène GASCON, demeurant 1 Rue Léon Dieude 66000 PERPIGNAN, liquidateur judiciaire, A CEDE,

à Madame Patricia BARRAL, de nationalité française, demeurant 1 Rue du Torgal 66600 RIVESALTES, née le 24/05/1963 à MARMANDE (47), mariée à Monsieur Xavier BARRAL sous le régime de la communauté légale.

un fonds de commerce de restauration traditionnelle, sis et exploité 12 Promenade de la côte vermeille 66140 CANET EN ROUSSILLON, moyennant le prix de VINGT MILLE EUROS (20 000 €). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 20 mars 2023.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, en l'étude de Maître Hélène GASCON 1, Rue Léon Dieude 66000 PERPIGNAN.

Pour avis.



La caution
des professionnels



BANQUE POPULAIRE
DU SUD



PRO

AG2R LA MONDIALE

ViaSanté

MUTUELLE



Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici

AGC CESAME

Comptabilité
Gestion
Paie

Partenaire des artisans
depuis 1988

Maison de l'Artisan, 35 Rue de Cerdagne PERPIGNAN

Pour nous contacter :

Tél : 04 68 56 42 20

Mail : contact@upa66.fr



Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

- Ambulanciers:

- ➔ Recyclage AFGSU2 : **Nouvelle date le 02 juin et 12 Juin 2023**

- Coiffure:

- ➔ Les Ombrés niveau 2 : **Nous contacter**
- ➔ Coupe «Ronnie» collection «GAMBLE» 1 coupe, 2 coiffages : **05 Juin 2023**
- ➔ Attaches rapides et tresses évolutives «perfectionnement»: **12 et 13 Juin 2023**
- ➔ Coupe et couleur expert «automne-hiver»: **26 Juin 2023**
- ➔ Développer son chiffre d'affaires : **06 Novembre 2023**

- Esthétique:

- ➔ Formation KOBIDO® niv1, soin liftant animée par Cathy Lair : **19-20 Novembre 2023**
- ➔ Développer son chiffre d'affaires : **06 Novembre 2023**

- Taxis:

- ➔ Formation continue : **06 et 07 Juin 2023**
- ➔ Capacité Professionnelle Conducteur Taxi «initiale» : **25/10 au 17 Novembre 2023**

- Automobiles / Carrossiers:

- ➔ Recyclage Habilitation véhicules électriques : **Nous contacter**
- ➔ Habilitation véhicules électriques «initiale 2 jours» : **Nous contacter**

- Bâtiment :

- ➔ Habilitation élec B1V-BR-BC exécutants : **Nous contacter**
- ➔ QUALIPV 500 : **Nous contacter**
- ➔ Dépannage CLIM : **15 au 17 Mai 2023**
- ➔ QUALIBOIS EAU : **15 au 17 Mai 2023**
- ➔ AMIANTE SS4-OPERATEURS : **22 et 23 Mai 2023 NOUVELLE DATE !**
- ➔ AMIANTE SS4 ENCADRANT : **22 au 26 Mai 2023 NOUVELLE DATE !**
- ➔ QUALIBOIS AIR : **23 au 25 Mai 2023**
- ➔ Utilisation des EPI travail en hauteur : **25 Mai 2023**
- ➔ QUALIPAC : **31 Mai au 06 Juin 2023**
- ➔ ISOLATION par soufflage : **07 et 08 Juin 2023**
- ➔ Habilitation élec B2V-BR-BC : **14 au 16 juin 2023**
- ➔ QUALIPV ELEC : **14 au 16 juin ou 28 au 30 Juin 2023**
- ➔ FEEBAT RENOVE : **21 au 23 Juin 2023**
- ➔ Réglementation GAZ : **Nous contacter (nouvelles dates à venir)**
- ➔ HANDIBAT : **Nous contacter**
- ➔ Manipulation fluides frigorigènes : **09 au 13 Octobre 2023**
- ➔ Recyclage Habilitation élec B1-B2-BR-BC-B1V exécutants : **Nous contacter (nouvelles dates à venir)**

- Toutes professions :

- ➔ SST (Sauveteur Secouriste au Travail) :
- Initiale (2 jours) : **Nous contacter**
- Recyclage (1 jour) : **09 Juin 2023**

Petites Annonces

TAXI

➔ Recherche emploi taxi, disponible à partir du mois de mai. Titulaire du diplôme auxi-ambulance. 07 85 56 40 88. Secteur Perpignan et alentours.

➔ Recherche emploi taxi. Remplacement pour le mois de Juillet, secteur St Estève. Tél : 06 74 32 84 39.

EMPLOI

➔ JH 17 ans, sérieux et motivé, actuellement en CAP 1^{ère} année en Bijouterie Joaillerie à Graulhet prêt de Toulouse, recherche maître d'apprentissage sur les Pyrénées-Orientales. 07 82 55 26 29

VENTE

➔ Vends cause RETRAITE fonds commerce 300 m² CORDONNIER/CHAUSSEUR sur Carcassonne.

Tél 04 68 71 36 30. Port 06 46 18 67 50
PRIX 55 000 euros (stock et machines compris). Bonne clientèle depuis 1984

➔ Vds local commercial + fonds de commerce 55,28 m² situé dans un centre commercial proche de Saint Cyprien, exploité à l'année en tant qu'Institut de beauté depuis 20 ans : clientèle fidélisée. Il se compose d'un espace magasin/accueil – 4 cabines entièrement équipées, dont 2 avec douche et 1 avec lave main – lavabo - Wc indépendant. Parking. Idéal activité actuelle ou autres : domaine médical...ou investisseur, peut également être transformé en appartement. Prix : 140.000€
Tél : 06 29 77 84 15

➔ Vds fonds de commerce, Coiffure Homme - Barbier Causse départ à la retraite, tenue 40 ans. 21 m², deux postes de travail, ouvert à l'année. Situé sur une avenue passagère avec parking à 300 m de la plage dans la première station balnéaire du Roussillon.

Prix du fonds : 48 000€
Loyer mensuel : 700€ hors charges
Tel : 06 86 94 54 96

➔ Vds salon de coiffure mixte à Estagel cause retraite. Bien situé centre village. Salon 25 m² +dépendance 35m².
Tél : 06 32 18 88 40.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0221G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 2^{ème} trimestre 2023

Tirage : 2000 exemplaires